

## Chiffres clés

Essor de l'activité à partir des années 1980-1990

Pratique libre majoritaire mais difficilement quantifiable. Compte toutefois XX licenciés

Une 30ème de spots en mer entre Port-Leucate et l'Espiguette

Poids socio-économique de l'activité :

- 27 structures (clubs et écoles) dont 21 affiliées à la FFVoile ; 16 écoles de planche à voile labélisées Ecole de Voile Française (EFV) et 5 non affiliés EFV

- 40 magasins spécialisés dans les sports de glisse

- 30 fabricants et réparateurs spécialisés

## Fiche n° X LA PLANCHE A VOILE

### DÉFINITION DE L'ACTIVITÉ

La planche à voile est un engin flottant constitué d'un flotteur propulsé par une voile libre, c'est-à-dire qui ne reste pas dans une position fixe pendant la navigation. La planche à voile peut être considérée comme une version plus petite d'un voilier, mais aussi comme une extension du surf. Le mot « surf » est un terme générique qui englobe les activités de glisse utilisant l'énergie des vagues. On distingue deux catégories de planches à voile : à dérive et funboard.

### HISTORIQUE

D'origine américaine, la planche à voile apparaît en France à la fin des années 1975. D'abord considéré comme un amusement pour quelques « baigneurs actifs », elle connaît en moins de 2 ans un développement considérable. Les constructeurs français, mais également les importateurs se multiplient, des magasins spécialisés et des loueurs ouvrent boutique et des écoles privées se développent. La planche à voile devient peu à peu une activité acceptée sur les plages et par la fédération Française de Voile. A partir des années 1980, les régates de planche à voile voient le jour et intègrent les éléments les plus emblématiques de la compétition nautique. La planche à voile sportive est alors née, les types de pratiques se multiplient, elle devient médiatique et connaît un essor remarquable.

### GESTION ET ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ

L'organisation de la pratique de planche à voile est déléguée par le ministère chargé des sports, à la Fédération Française de Voile (FFV). La ligue de voile du Languedoc Roussillon regroupe actuellement 21 structures dont 16 écoles de planche à voile labélisées Ecole Française de Voile (EFV). On compte 3 types de structures affiliées à la FFV : les clubs associatifs, les structures municipales et les structures privées. On compte également 7 associations non affiliées FFV. Etant une pratique libre de pleine nature, la FFV éprouve des difficultés à licencier les pratiquants. On estime qu'il y a 20 pratiquants libres pour 1 licencié, soit plus de 20 000 pratiquants plus ou moins réguliers de planche à voile sur le Languedoc-Roussillon. Il s'agit en grande partie d'étrangers : Belges, Néerlandais, Allemands, Italiens, Américains et Britanniques.

Aujourd'hui, la pratique de la planche à voile continue sa progression au niveau du nombre de licenciés malgré le développement du kitesurf. La pratique individuelle de la planche à voile présente de nombreuses similitudes avec le kitesurf : réglementation, sites de pratique et magasins de vente de matériel communs, équipement du pratiquant identique. De nombreux kitesurfeurs sont d'ailleurs d'anciens véliplanhistes.

## DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DE PLANCHE A VOILE

La planche à voile se pratique aussi bien en mer que sur eau plate ou sur des plans d'eau agités, voire dans les vagues. Les progrès réalisés, notamment dans la fabrication des combinaisons isothermes, permettent une pratique toute l'année. Cependant, la période idéale et la plus intensive s'étend de mi-avril à fin octobre. En été certaines plages sont interdites ou limitent cette pratique.

Il existe plusieurs types de pratiques de planche à voile qui dépendent des conditions de navigation et des préférences du planchiste. On distingue ainsi :

- La régates en monotypie qui se pratique en mer et sur étang,
- La Formula racing est une discipline de régates sur étang avec des conditions de vent faible,
- Le slalom se pratique en mer (bordure de plage) et sur étangs, elle requiert un vent fort et peu de clapot.
- La vitesse se pratique sur des plans d'eau plats, essentiellement sur les étangs et en mer par fort vent de nord, en bordure de plage. C'est une discipline très exigeante en conditions climatique.
- Le Bump & Jump est une discipline qui consiste à s'adapter à des plans d'eau très divers et qui se pratique en mer plus au large.
- Le freestyle se pratique sur des plans d'eau calme ou en mer en bordure de côte,
- La vague est pratiquée lorsqu'il y a du vent marin et une houle soutenue.

Le Languedoc-Roussillon bénéficie de conditions idéales de pratique de par :

- Des conditions de vent adaptés aux différentes disciplines (orientation, force, fréquence). La houle n'est toutefois pas idéale toute l'année pour la pratique de la vague. Avec un vent de terre (Tramontane orienté Nord-Ouest et Mistral orienté Nord et Ouest) les pratiques en étang et sur le littoral, à proximité des rivages sont privilégiées. Avec un vent de mer (le Marin orienté Sud-Est et le Grec orienté Est) les disciplines en mer sont favorisées,
- La variété des sites de pratiques : 220 km de côte bénéficiant de plusieurs orientations et d'un réseau lagunaire très important.

Dans la zone de Gruissan à Leucate les pratiques sont essentiellement de la vitesse, du slalom, du freestyle et le bump and jump. En remontant vers Montpellier ou en descendant vers Perpignan, les vents sud-sud rentrent d'avantage, entraînant un développement plus important de la pratique de vague.

On recense comme pour le Kitesurf une 30ème de sports entre la pointe de l'Espiguette et Port Leucate, répartis en mer (25 spots) et sur les lagunes (10 spots) (DRIRE-LR, 2008). Entre Leucate et Gruissan la planche à voile est l'activité la plus pratiquée. S'y déroule chaque année des courses internationales telles que le Championnat de France AFF Slalom à Leucate ou encore le Défi Wind à Gruissan (1000 participants).

## POIDS SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ACTIVITÉ

On compte sur le littoral du Gard, de l'Hérault et de l'Aude une vingtaine d'écoles de planches à voile qui exercent une partie de leur activité, sur les sites Natura 2000 en mer. Chaque école emploie en moyenne 3-4 moniteurs permanents et les effectifs sont généralement doublés au cours de la haute saison de pratique (juin à septembre). Les structures possèdent des locaux situés à proximité du site de pratique et sont parfois composées d'une école de planche à voile ou d'une école de voile et de planche à voile, associée à un magasin spécialisé dans la vente de matériel de glisse.

Le prix moyen pour un stage de 5 jours (5 x 3,5 h) est compris entre 300 et 400€. Le prix d'un équipement complet de milieu de gamme pour un débutant qui comprend une voile, un mât, un

flotteur, un wishbone, une combinaison et un harnais s'élève à environ 1 300 €. Au fur et à mesure que le niveau du véliplanchiste s'élève, il lui faut investir dans une seconde voile et du matériel supplémentaire.

Le littoral languedocien accueille une quarantaine de magasins spécialisés dans la vente de matériel de glisse (kitesurf, windsurf et stand-up paddle) et une dizaine de magasin de sport généralistes qui disposent d'un rayon spécifique aux sports de glisse. La zone commerciale

De nombreuses manifestations national, européen et international liées à la pratique de la planche à voile sont organisées par les clubs associatifs présents sur le littoral languedocien. Ceci participe au développement d'un tourisme sportif, qui aura des retombées importantes pour les secteurs de l'hébergement, de la restauration et plus généralement du secteur touristique régional.